

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Bon-Vent**

N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
ÉCOLE DU BON-VENT**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue
le jeudi, 19 septembre 2024 à 18 h 30,
à l'école des Rayons-de-Soleil au local 207.**

ÉTAIENT PRÉSENTES

M^{me} Héloïse Bouffard, parent, PRÉSIDENTE
M^{me} Nathalie Bélanger, technicienne en éducation spécialisée
M^{me} Stéphanie Morissette, enseignante
M^{me} Audrey-Ann Tanguay, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

M^{me} Marie-Christine Racine-Samson

ÉTAIT ABSENT

Aucun

**1. MOT DE BIENVENUE, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET
VÉRIFICATION DU QUORUM**

M^{me} Marie-Christine Racine-Samson accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 31.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres se présentent à tour de rôle.

3. DÉSIGNER UN SECRÉTAIRE POUR LA RENCONTRE

M^{me} Stéphanie Morissette accepte de faire la secrétaire pour cette rencontre.

4. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE

Présidence

La direction informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président. Ce dernier doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

M^{me} Héloïse Bouffard se propose.

ATTENDU QUE le nombre de candidates est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par M^{me} Audrey-Ann Tanguay, appuyé par M^{me} Stéphanie Morissette, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

- M^{me} Héloïse Bouffard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ n° 24-09-19-01

<p>N° de résolution ou annotation CÉ n° 24-09-19-02</p>	<p>5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Il est proposé par M^{me} Héroïse Bouffard, appuyé par M^{me} Audrey-Ann Tanguay, et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-03</p>	<p>6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE</p> <p>Il est proposé par M^{me} Nathalie Bélanger, appuyé par M^{me} Stéphanie Morissette, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 17 juin 2024 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-04</p>	<p>7. RAPPORT ANNUEL</p> <p>La direction présente le rapport annuel 2023-2024.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Héroïse Bouffard, appuyé par M^{me} Nathalie Bélanger, et résolu :</p> <p>QUE le rapport annuel 2023-2024 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-05</p>	<p>8. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</p> <p>Il n'y a aucun suivi à faire.</p> <p>9. TRAVAUX DU CONSEIL</p> <p>9.1. Règles de régie interne</p> <p>Il est proposé par M^{me} Nathalie Bélanger, appuyé par M^{me} Héroïse Bouffard, et résolu :</p> <p>QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que déposées.</p> <p>ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-06</p>	<p>9.2. Calendrier des séances</p> <p>Les prochaines séances du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025 auront lieu à la nouvelle école des Rayons-de-Soleil et seront les jeudis à 18 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 novembre; - 12 décembre; - 13 février; - 12 juin. <p>Il est proposé par M^{me} Héroïse Bouffard, appuyé par M^{me} Audrey-Ann Tanguay, et résolu :</p> <p>QUE le calendrier des séances soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p> <p>10. FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES</p> <p>La direction explique que la formation des nouveaux membres est obligatoire. Après vérification, il y a un nouveau membre, soit M^{me} Audrey-Ann Tanguay.</p>

N° de résolution
ou annotation

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (ANNEXE 1 DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE À SIGNER ET À RETOURNER À L'ÉCOLE)

La direction explique le document et demande que chaque membre le remplisse, le signe et le remette au secrétariat.

12. SUJET DIVERS

Aucun.

13. ADOPTION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

Aucun pour le moment.

14. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Nous n'avons aucun représentant.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun public.

CÉ n° 24-09-19-07

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M^{me} Stéphanie Morissette, appuyé par M^{me} Nathalie Bélanger, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Héloïse Bouffard
Présidente

Marie-Christine Racine-Samson
Directrice intérimaire